

# LA VOIE EST LIBRE

32<sup>e</sup> ÉDITION

LA CORNICHE



INFORMATIONS CIRCULATION ET STATIONNEMENT



VILLE DE  
MARSEILLE

# INFORMATIONS CIRCULATION ET STATIONNEMENT

## STATIONNEMENT INTERDIT\*

**DU 16/10/2025 À 21H30 AU 20/10/2025 À 23H**

### Corniche Président-JF-Kennedy

- Sur la totalité des emplacements du terre plein situé à la hauteur du n°397,
- Côté impair, sur 20 m à la hauteur du chemin du Vallon-de-l'Oriol

**DU 18/10/2025 À 8H AU 20/10/2025 À 12H**

### Corniche Président-JF-Kennedy

- Place Paul-Ricard en totalité
- Parking face à la Villa Gaby
- Parking de l'Hélice (Mémorial des Rapatriés d'Algérie) en totalité
- Square Danjaume en totalité

**DU 18/10/2025 À 21H30 AU 19/10/2025 À 23H**

### Corniche Président-JF-Kennedy

- Parking du Marégraphe en totalité
- Parking du Prophète en totalité

**DU 18/10/2025 À 21H30 AU 19/10/2025 À 23H**

### Corniche Président-JF-Kennedy

- Entre l'avenue Talabot et la rue Capitaine- Dessemond, des deux côtés
- Entre l'avenue du Colonel-Sérot et l'avenue Talabot des deux côtés

### Traverse Sainte-Hélène

- Entre la rue Pierre-Mouren et la Corniche Kennedy des deux côtés

### Promenade Pompidou

- Entre l'avenue du Colonel-Sérot et la rue du Commandant-Rolland des deux côtés

### Rue Félix Frégier

- Entre Corniche Kennedy et le n°7 sur 10 emplacements réglementés



## CIRCULATION INTERDITE\*

**LE 19/10/2025 DE 9H À 20H**

- Corniche Président JF-Kennedy entre la promenade Georges-Pompidou et l'avenue Talabot et dans ce sens
- L'avenue Talabot et la rue du C<sup>ne</sup>-Dessemond
- La traverse Pey entre le boulevard Bompard et la Corniche Président-JF-Kennedy
- La rue Pierre-Mouren entre la rue d'Endoume et la Corniche Président-JF-Kennedy
- La promenade G.-Pompidou entre la rue du Commandant-Rolland et la Corniche Président-JF-Kennedy et dans ce sens

## IMPORTANT-DISPOSITIF GÉNÉRAL

- 9h/10h - Sécurisation de la piétonnisation
- 10h/19h - La Voie est Libre
- 19h/20h - Réouverture progressive des voies de circulation

## IMPORTANT INFOS RIVERAINS LE 19 OCTOBRE 2025 DE 9 H À 20 H

La circulation se fera en double sens par du personnel agréé, exclusivement pour les véhicules ci-dessous\*  
Traverse Sainte-Hélène entre la rue Pierre-Mouren et la Corniche Président-JF-Kennedy.

**Parking PMR à l'entrée de la zone piétonne côté Talabot**  
Corniche Kennedy entre rue du Colonel-Sérot et l'avenue Talabot (des voiturettes électriques faciliteront les déplacements sur le parcours).



\*Sauf aux véhicules liés à l'organisation, aux secours, aux soins médicaux à domicile, les vélos, trottinettes, accès garages riverains et engins de déplacements personnels, à l'initiative du Directeur du service d'ordre ou du pilote du PC sécurité.

INFORMATIONS SUR MARSEILLE.FR



VILLE DE  
MARSEILLE

